













# Colloque interdisciplinaire « Cohabitation entre pratiques récréatives et faune sauvage »

29-30-31 mars 2023

Université Savoie Mont Blanc – Site du Bourget-du-lac

Ce colloque s'intéresse à la problématique du vivre ensemble entre pratiques récréatives et sportives et animaux sauvages sur différents types de territoires (montagnards, ruraux, littoraux). Il s'inscrit dans un projet inter et transdisciplinaire (HUMANI) à la croisée de la sociologie, de la géographie, de l'écologie et de la gestion de la nature, financé par l'ANR. L'objectif est d'étudier conjointement les pratiquants d'activités récréatives (leurs comportements, leurs perceptions et leurs représentations) et les conséquences de la présence humaine sur la faune sauvage. Cet appel vise à susciter des communications venant de diverses disciplines des sciences humaines et sociales, des sciences de l'environnement et de la gestion s'intéressant à cette question de la cohabitation dans les espaces naturels. Le colloque vise notamment à faire le lien entre recherche académique et les gestionnaires d'espaces naturels particulièrement touchés par ces enjeux croisés de fréquentations et de protection de la nature. Des propositions de tables rondes et d'ateliers sont également bienvenues.

#### **Contexte**

Le développement des pratiques récréatives tout au long de l'année conduit aujourd'hui à une présence humaine de plus en plus importante dans les espaces naturels (Mao *et al.*, 2009; Zeidenitz *et al.*, 2016) et notamment dans les espaces protégés. Cette présence peut être une source importante de perturbation pour la faune sauvage et entraîner une série de modifications environnementales et comportementales (Marchand *et al.*, 2014, 2017), avec des conséquences potentielles en cascade sur les écosystèmes (Geffroy *et al.*, 2015). Cependant, combiner la conservation de la biodiversité et le développement du tourisme ainsi que différents types d'activités de plein air (par exemple, la chasse et les activités non consommatrices) peut être conflictuel (Reis & Higham, 2009), ce qui nécessite une meilleure compréhension des socioécosystèmes tant du côté des sciences humaines et sociales que de l'écologie (Knight & Gutzwiller, 1995; Depraz, 2008). Il s'agit de mieux comprendre les effets de la présence humaine sur la faune sauvage et d'appréhender les attentes, les attitudes et les perceptions des pratiquants de loisirs vis-à-vis de la nature, de la faune et des restrictions d'usage (Zoderer *et al.*, 2016).

Les propositions de communication et d'ateliers, tables rondes issues des sciences humaines et sociales, des sciences de l'environnement et de la gestion pourront s'inscrire dans l'un des trois axes suivants















## Axe 1 : Les pratiques récréatives en nature et leurs relations aux milieux investis

Dans ce premier axe sont attendus des communications qui analysent les pratiques récréatives de nature, depuis leurs caractéristiques socio-spatiales jusqu'aux modes de relations que ces pratiques permettent avec le milieu investi et sa faune. Dans la lignée de travaux menés en sociologie du sport et en géographie (Lapierre, 1981; Jorand, 2000; Jallat, 2001; Corneloup, 2003; Lefèvre, 2004; Guyon, 2013), les communications pourront mettre en évidence différentes modalités de pratique d'un même sport/ activité (incluant la chasse et la pêche), étudier le rapport des pratiquants de sports de nature au territoire où se déroule l'activité (Brymer et Gray, 2009; Humberston, 2011; Féménias et al., 2011; Baticle, 2007 et 2013), ou s'intéresser aux mobilités/itinéraires des pratiquants dans l'espace. Les sports et activités récréatives de nature offrent un accès particulier au territoire où le corps prend une place centrale (Chanvallon et Héas; 2011). Comme le montrent Niel et Sirost (2008), en vivant activement l'espace et en faisant corps avec lui, les sportifs quittent la dimension contemplative au profit d'une dimension mouvante et charnelle dans laquelle tous les sens sont mobilisés. Il s'agit également de questionner le rapport que les pratiquants d'activités récréatives entretiennent avec le milieu investi et les animaux sauvages. Les communications pourront questionner la place de la présence animale dans les perceptions paysagères du territoire et/ ou s'intéresser à la perception du dérangement de la faune sauvage par différents usagers récréatifs (Le Corre et al., 2013; Sterl et al., 2008; Taylor et Knight, 2003).

## Axe 2: Co-habiter avec les animaux sauvages

Dans cet axe, sont attendus des travaux permettant de traiter du vivre ensemble au sein des espaces de nature entre pratiquants d'activités récréatives de nature et animaux. Les présentations pourront traiter des conséquences de la présence humaine sur les localisations, le comportement, la physiologie des animaux mais aussi discuter de possibles collaborations ou de ces modalités du vivre ensemble.

En étant présents dans le paysage des animaux sauvages, les humains modifient la valeur du « risque » des différents endroits où les animaux pourraient aller. Les concepts de « paysage du risque » et de « paysage de la peur » ont été développés en écologie comportementale et en écologie du paysage, pour formaliser le fait qu'un animal vit dans un espace qu'il perçoit à la fois en termes de ressources alimentaires, mais aussi en termes de ressenti lié à la probabilité d'être dérangé ou tué (Altendorf et al., 2001; Laundré et al., 2001). La présence humaine peut ainsi dans certains cas, et en fonction des activités pratiquées et de la fréquentation (Enggist-Dûblin et Ingold, 2002), être considérée comme un facteur de dégradation de l'habitat des animaux sauvages (Knight et Gutzwiller, 1995), avoir des impacts directs et indirects pour la survie de la faune; a contrario, cette présence peut être également recherchée par certains animaux par des phénomènes d'habituation, voire d'attirance, en vue de trouver plus facilement des ressources alimentaires. En contrepartie, la présence animale peut jouer sur l'expérience vécue des pratiquants. En fonction du moment de la journée et de la saison, de l'espèce rencontrée, de la pratique réalisée et des circonstances de cette rencontre, l'expérience de nature d'un pratiquant sera plurielle.

### Axe 3 : Gérer les territoires : entre valorisation et préservation de la nature

Dans ce troisième axe, des communications pourront être ciblées sur les modalités de gestion environnementale mises en œuvre par les territoires afin de mettre en valeur les espaces de nature tout en cadrant les activités récréatives et en assurant une préservation des milieux et des espèces.















Si au départ, le développement des sports de nature a principalement engendré des conflits d'usages (Jacob et Schreyer, 1980), ces derniers se sont doublés de conflits environnementaux lorsque leurs impacts sur le milieu ont commencé à être mis en cause. Pour les gestionnaires d'espaces protégés, la gestion environnementale des sports de nature pose de réels problèmes. D'une part, dans la plupart des cas, il est difficile de mettre en évidence les impacts, autres que potentiels, de ces fréquentations (Mounet, 2007). D'autre part, l'évolution des sensibilités et des éthiques environnementales a conduit le monde de la protection de l'environnement à sortir d'une vision bio-centrée (Larrère, 1997), qui s'était construite en réponse à une utilisation sans limite des ressources naturelles (Laslaz, dir., 2012). Il est désormais acquis que l'Homme fait partie de la nature, même dans les espaces à finalité protectionniste et prérogatives réglementaires. La gestion des flux des visiteurs est un enjeu de plus en plus prégnant en fonction des objectifs de conservation de l'espace, et il n'est pas envisageable d'utiliser l'interdiction comme seul outil de gestion, car celle-ci peut s'avérer contre-productive (Mounet, 2007; Laslaz *et al.*, dir., 2014).

Aujourd'hui, la plupart des territoires développent des campagnes de sensibilisation des publics et misent ainsi sur l'éducation pour l'adoption de bons comportements. Toutefois ces mesures restent relatives en fonction de la manière dont elles sont perçues et intégrées par les pratiquants (Immoos et Hunziker, 2015).

## Format des propositions

Les propositions de communication peuvent être de deux ordres et doivent être soumises pour le 15 octobre 2022. Elles peuvent présenter une recherche académique sous un format présentation orale ou poster. Le résumé (de 4000 signes) devra alors indiquer l'axe dans lequel la communication souhaite s'inscrire, le cadre théorique, la problématisation, la méthodologie mobilisée ainsi que les résultats et éléments de discussions.

Une journée du colloque sera consacrée aux échanges entre académiques et gestionnaires (PNR, Parcs nationaux, OFB, fédérations de chasse). Les propositions peuvent ainsi suggérer d'autres types de format d'échanges (table ronde, atelier, session films). Les résumés devront alors présenter le format proposé, le type d'interventions envisagée et la problématique traitée.

Les communications sur des travaux interdisciplinaires et transdisciplinaire sont encouragées. Elles peuvent être en français ou en anglais.

# Calendrier

- Remise des propositions (résumés) : le 15 octobre 2022
- Réponse et sélection : 30 novembre 2022
- Colloque: 29, 30 et 31 mars 2023 (Laboratoire Edytem Campus du Bourget du lac)

## Informations et soumission des propositions

https://cohab.sciencesconf.org

### **Contacts**

<u>clemence.perrin-malterre@univ-smb.fr</u> <u>laine.chanteloup@unil.ch</u>















# **Comité d'organisation:**

Clémence Perrin Malterre (EDYTEM - USMB)
Laine Chanteloup (CIRM – Université de Lausanne)
Anne Loison (LECA – CNRS – USMB)
Mathieu Garel (OFB)
Léna Gruas (EDYTEM - USMB)
Stéphane Marpot (EDYTEM - USMB)
Kylian Henchoz (CIRM-Université de Lausanne)

## Comité scientifique :

Farid Benhammou (RURALITÉS – Université de Poitiers) Laine Chanteloup (CIRM – Université de Lausanne)

Olivier Chavanon (Cerdaf – USMB)

Aurélie Cohas (LBBE – Université de Lyon)

François Couilloud (OFB)

Nicolas Courbin (CEFE – CNRS)

Julien Dellier (Géolab – Université de Limoges)

Antoine Doré (AGIR – INRAe)

Mathieu Garel (OFB)

Anne Loison (LECA - CNRS)

Lionel Laslaz (Edytem – USMB)

Pascal Marchand (OFB)

Marc Montadert (OFB)

Olivier Pays-Volard (BiodivAG – Université d'Angers)

Clémence Perrin-Malterre (Edytem – USMB)

Carole Toïgo (OFB)